

BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD/LTEE
FICHE SIGNALÉTIQUE
SECTION I - IDENTIFICATION DU PRODUIT

Nom du Produit: Red NoMelt Lube
Numéro du Produit: 5-981
Identificateur de la Matière: Graisse
Nom du Fournisseur: Brodi Specialty Products Ltd./Ltee
Adresse du Fournisseur: 3175 14th Ave. Unit 1
Markham, ON, L3R 0H1
Faite Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi
Specialty Products Ltd.
Classification : **SIMDUT-** Produit non reglement
TDM - Produit non reglement

Formule: Exclusive
Date de Préparation: 12/01/11
Téléphone d'urgence: 613-996-6666
L'information
de Téléphone : 1-(877) 744-0751

Évaluation HMIS (aérosol concentré)
0 -Minimale 1-Faible 2-Modere 3-Grave
4- Extrême
SANTÉ: 0 FIER: 1 RÉACTIVITÉ: 0
PERSONNEL PROTECTION: A

SECTION II - INGRÉDIENTS DANGEREUX

DÉNOMINATION CHIMIQUE	NO CAS	% PD	TLV	DL 50	CL 50
Produit non reglement					

SECTION III - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

DONNES BASE SUR LE CONCENTRE SEULEMENT

Point d'ébullition (deg C) : pas disponible

Densité : @23° C : 0.940

pH: pas disponible

Apparence / Odeur : Graisse rouge / Solvant

Solubilité dans l'eau : non

SECTION IV - RISQUES D'INCENDIE ou D'EXPLOSION

Point d'éclair (TOT) : > 160 ° C

Inflammabilité : inflammable

Agent d'extinction : bioxyde de carbone, poudre chimique, mousse LEL : N/D UEL : N/D

Procédure d'extinction : Porter des vêtements de protection complets et un respirateur autonome. Se servir d'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés aux flammes et pour former un écran protecteur. Le contenant peut exploser sous l'effet de la chaleur plus grande 50° C.

SECTION V - RÉACTIVITÉ

Conditions d'instabilité : Matérielle Stabilité; **Agents Incompatibilité:** Agents oxydants forts, acides et alcalins; **Produits de décomposition** Oxydes de carbone

SECTION VI - ENTREPOSAGE et MANUTENTION

GARDER HORS DE LA PORTÉES DES ENFANTS; Pour emploi dans les établissements Industriel et institutionnel

Entreposer dans un lieu sec, frais et bien aéré, sans sources de flammes nues ou d'étincelles; Ne pas entreposer a une température supérieure a 50° C

SECTION VII - SANTÉ et PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION et EFFETS AIGU:

Yeux : Le contact peut causer une irritation.

Peau : Contacte prolongé ou fréquent avec la peau peut causer une irritation

Inhalation : Les vapeurs peuvent causer l'irritation du nez et des voies respiratoires. L'inhalation excessive des vapeurs peut causer une irritation des voies respiratoires, des étourdissements, nausée et d'autres effets au système nerveux. **Ingestion :** Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et diarrhée. L'aspiration du produit dans les poumons peut causer une pneumonie chimique. Toxicité minimale. **Cancérogénicité** - Non dangereux d'après les critères du SIMDUT; **Reproduction, Teratogenicite, Mutagenicite, Maternels Synergiques** - Donnés disponibles insuffisantes.

PREMIERS SOINS :

Yeux : Rincer immédiatement a grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. **Peau :** Rincer à grande eau et avec du savon. Consulter un médecin, si l'irritation persiste. **Inhalation :** Placer la victime a l'air frais. Si la respiration est difficile, consulter immédiatement un médecin. Si la

victime ne respire pas, du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la respiration artificielle ou la réanimation cardio-pulmonaire.

Ingestion : Ne pas tenter de faire vomir. Rincer la bouche à grande eau. Consulter immédiatement un médecin.

SECTION VIII - PRÉCAUTIONS SPÉCIALES

Ventilation: Ventilation générale, si dessous de la TLV

Gants: Si risque de contact avec la peau, porter des gants a l'épreuve des produits chimiques.

Protection des yeux: Si risque d'éclaboussure, porter des lunettes de protection a l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques

SECTION IX - EN CAS de FUITES ou DÉVERSEMENTS

Mesures en cas de fuite ou de déversement: Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversement au moyen d'un mate absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés étiquettes et pouvant être fermes. Élimination des déchets - Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux d'éliminer.

Notice: Les renseignements fournis dans la présente fiche signalétique ont été préparés a partir de différentes sources que nous croyons exactes et fiables du point de vue technique. Nous a mis en oeuvre pour divulguer tous les renseignements sur les dangers. Cependant, dans certaines cas les renseignements ne sont pas disponibles et nous l'avons indique. Les condition d'utilisation expresse ou implicite n'estime et le fournisseur ne sera pas responsable en cas de pertes, blessures ou dommages indirects résultant de l'utilisation des présent renseignements. Si l'utilisateur la présente matière ou d'autres matières souhaite obtenir d'autres renseignements sur les ingrédients, nous lui recommandons de communiquer avec le Commission de la Sécurité Travail, a Montréal en Québec (514 - 873- 3990).